Ethiopie

Introduction

Les montagnes du Balé, dans la région Oromia du sud-est de l'Ethiopie constituent une zone prioritaire de biodiversité et le Parc National des Montagnes du Balé a été fondé en 1971. Le parc s'étend sur environ 2200 km2 et est le plus important espace de conservation d'Ethiopie. [1] Il recouvre la zone afro-alpine la plus étendue du monde, et la deuxième plus grande forêt tropicale humide d'Ethiopie. Les montagnes du Balé, centre d'endémisme, sont le foyer majeur d'espèces telles que le loup d'Ethiopie (Canis simensis), les plus rares canidés du monde, ainsi que le nyala des montagnes (Tragelaphus buxtoni). L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature [2] (IUCN) inscrit ces deux espèces dans celles en danger, et les montagnes du Balé contiennent respectivement 50% et 66% de leur nombre total. [3] Cette région montagneuse contient aussi un réseau hydrologique de zones humides et de rivières. Il constitue une source de rivières, et les lacs et zones marécageuses retiennent l'eau lors de la saison sèche. C'est ainsi que cette zone est d'une importance cruciale pour les quelques 12 millions de personnes en aval qui utilisent son eau. [4]

Pendant des générations, les communautés locales de cette région se sont occupées de leurs ressources naturelles dans la lignée des 'Sites Naturels Sacrés' (SNS – Sacred Natural Sites). Les SNS sont des centres de diversité biologique naturelle et culturelle, dont les communautés locales se réunissent pour s'entre-aider, résoudre des conflits, établir des lois communes et rendre leurs cultes. Ces lieux représentent un lien spirituel profond entre les communautés et la nature. Les communautés des qebelés [5] de Dinsho-02, Mio et Abakera, dans la circonscription de Dinsho, ont évalué les rôles, notamment celui de résilience, des SNS pour la conservation communautaire au sein du Parc National des Montagnes de Balé et alentours.

L'évaluation CCRI (Community Conservation Resilience Initiative) a recouru à un travail de cartographie participative afin de déterminer la localisation géographique et les aspects biophysiques des SNS existants ou détruits de cette région. Localisation caractéristique, les SNS se situent au haut de buttes ou de collines ; et ces sites contiennent une certaine gamme de particularités biophysiques, dont on peut citer des sources, des ruisseaux, des marécages, des forêts indigènes et des animaux sauvages. La majeure partie de ces 'Sites Naturels Sacrés' se trouvent au delà des frontières du parc national et ne bénéficient d'aucune protection gouvernementale officielle. La juridiction éthiopienne ne reconnaît pas officiellement ces SNS qui sont relégués dans la catégorie de terre forestière ou communale.

Historiquement cette région n'était habitée que par des bergers nomades, et le gouvernement a alors encouragé un établissement sédentaire et une agriculture intensive dans cette zone depuis les années 1990. La population a augmenté de façon régulière et aujourd'hui, le principal mode de vie est celui de l'agro-pastoralisme avec des fermiers qui cultivent leurs grains et leurs légumes tout en élevant du bétail et des moutons. Environ 90% de la terre est distribué à des individus et 10% de l'espace restant est classé comme terres forestières ou communales. L'Ethiopie connaît une longue histoire de discrimination entre hommes et femmes en ce qui concerne les droits de propriété terrienne. Les études nous montrent que les foyers tenus par les femmes

possèdent moins de terres et de cheptels que les foyers ayant à leur tête un homme. [6] Cependant, la réforme du Code de la Famille en 2000 et la Déclaration territoriale basée sur la Communauté en 2003 ont favorisé l'équité entre les sexes, et la réforme territoriale a renforcé la sécurité des baux chez les femmes. [7] Mais au demeurant, les femmes continuent à être confrontées à des obstacles dans la sécurisation de leurs droits de propriété terrienne du fait qu'elles en aient une conscience limitée et que leur participation aux affaires relatives aux terres reste faible. [8]

Resilience et conservation communautaire en Ethiopie

Le CCRI a recouru à un travail de cartographie participative, une collection de données spatiales, des focus groups et des entretiens semi-directifs pour analyser autant les aspects biophysiques que les menaces des SNS de trois qebelés, ne couvrant qu'une zone relativement petite du Parc National des Montagnes de Balé. L'évaluation a révélé qu'historiquement existaient 72 SNS au sein de ces trois qebelés, et qu'il n'en reste aujourd'hui que 18.

Cartographie de la communauté, CCRI d'Ethiopie. MELCA/CIC

Par le passé, la faune et la flore évoluant à l'intérieur des frontières de l'ensemble des SNS étaient protégées, l'exploitation et la destruction des ressources y étant interdit. Ces SNS étaient comme des refuges pour la faune et la flore. Les membres des communautés ont répertorié 15 espèces mammifères, dont l'endémique nyala des montagnes, des lions, des léopards et des chiens sauvages. Des arbres indigènes, des arbustes, des herbes et plantes médicinales ont aussi été inventoriées. De ces historiques 'Sites Naturels Sacrés' couverts de forêts, 60% étaient associés avec des ressources d'eau (sources, ruisseaux, marécages) ; ils jouaient de ce fait un rôle majeur dans la mise à disposition de services issus de l'écosystème, en particulier en matière d'approvisionnement d'eau fraîche pour les communautés environnantes. Les SNS ont été dirigés par des gardiens et des anciens pendant de nombreuses années, et ont eu une place clef dans la mise en valeur du lien spirituel que les communautés entretenaient avec la nature.

De l'ensemble des participants, 26% étaient des femmes; celles-ci ont souligné qu'elles avaient des droits bien définis dans les pratiques culturelles associées aux SNS. Par exemple, les femmes qui portaient un bâton 'Singe' [9] étaient particulièrement respectées. Si un mari attaquait ou blessait sa femme, celle-ci se réunissait avec deux autres femmes pour une cérémonie 'illite' dans un SNS. Là, elles criaient et hurlaient si bien que d'autres femmes les entendaient, les rejoignaient, et apportaient leurs voix à ces cris ; les maris étaient alors publiquement déshonorés. Le mari fautif devait alors abattre un taureau en guise d'excuse à sa femme. Dans ces SNS, il y a une norme en vigueur qui est celle de la non-violence envers les femmes, et aucune cérémonie qui y a lieu n'est considérée comme complète sans la participation des femmes. Les femmes accordent beaucoup de valeur et de soin à leur bâton 'Singe', le nourrissant avec des huiles afin de conserver sa beauté. Aussi, au cours des cérémonies

dans les SNS auxquelles elles assistent, elles portent ce bâton avec un bout d'herbe non coupée. Lorsque d'autres membres de la communauté les voient avec leur bâton, ils leur donnent droit de passage. Les femmes interviewées ont déclaré que les prières qu'elles font en portant ce bâton sont rapidement exaucées. [10] Dans l'ensemble, malgré toutes les barrières posées par le pouvoir patriarcal, les femmes Oromo ont eu au fil de l'histoire une position d'influence dans leur communauté ; quoiqu'aujourd'hui cela soit moins vrai du fait du recul des pratiques culturelles des communautés autochtones. [11]

Les menaces clefs internes aux communautés renvoient essentiellement aux perceptions et attitudes de leurs membres. Beaucoup d'entre eux n'ont pas réussi à comprendre la véritable valeur et signification des SNS. Certains membres ont cherché à saper et marginaliser les gardiens des SNS. Le système d'allocation de terres au sein des qebelés – système qui permet aux territoires des SNS d'être donnés aux individus pour l'agriculture – a mené à la destruction des SNS, finalement devenus des terres agricoles à coté de zones marécageuses asséchées. La pénurie de terrains a aussi conduit certaines confessions religieuses à utiliser les SNS comme cimetière, ce qui menace leur intégrité.

Quant aux menaces venues de l'extérieur, le manque de reconnaissance officielle et de protection législative des SNS en est une notoire. Le cadre législatif de l'Ethiopie ne reconnaît pas plus les SNS que leurs apports en matière de biodiversité, de conservation, d'approvisionnement en ressources naturelles et d'héritage culturel national. La globalisation, la modernisation et l'acculturation sont d'autres facteurs qui tendent à menacer les SNS. Les systèmes de savoirs traditionnels ayant fait naître les SNS, les us et coutumes qui les maintiennent sont souvent considérés comme rétrogrades.

Conclusions preliminaires et recommandations

Les solutions lancées par la communauté incluent le rehaussement de la conscience de ses membres pour ce qui concerne la valeur et la signification des SNS. Le CCRI a déjà donné des exemples réussis de conservation des SNS, dignes d'être pris pour modèle. Par exemple, dans le qebelé de Mio, une clôture a été construite autour du SNS Gedebgela. Cela a permis de réduire les incursions étrangères dans le site et les pressions subséquentes liées à son exploitation. Des échanges inter-communautaires où se développerait un apprentissage entre pairs sont nécessaires pour que ces approches fructueuses puissent être partagées et adaptées. [12] Le renforcement d'une prise de conscience devrait aussi convoquer un échange d'informations quant à la valeur des SNS dans l'adaptation au changement climatique, dans la mesure où les SNS sont d'importantes ressources en eau, fournissant l'eau fraîche essentielle aux humains, bétails et cultures. Ces ressources sont particulièrement importantes sachant que les communautés subissent les transformations un des rythmes pluviaux et une pénurie d'eau du fait du changement climatique. [13]

Afin de contrer les menaces internes, la capacité des gardiens de SNS devrait être mise en valeur afin de les rendre à même de remplir leurs rôles et responsabilités. De plus, un groupe d'anciens devrait être constitué, d'une part afin de ranimer les lois, normes et éthiques coutumières des SNS en leur sein, et d'autre part afin de développer de nouveaux arrêtés pour la conservation des SNS.

Dans le but de contrer les menaces externes, la législation de conservation préexistante, les politiques issues de l'héritage culturel ainsi que les pertinents articles de la constitution éthiopienne de 1995 [14] soutenant les SNS ont besoin d'être renforcés. Cependant, ces mesures ne visent pas spécifiquement les SNS et demeurent insuffisantes pour garantir leur pleine protection. Par conséquent, une politique d'échelle nationale qui aborde les SNS est tout autant nécessaire. Elle pourrait être calquée sur la loi nationale du Bénin (Ordre interministériel No. 0121), qui est la première mesure

Site Naturel Sacré Munamuno, Dinsho02. Le drainage des zones humides environnantes ont permis de labourer les pentes basses pour l'agriculture. Cath Traynor/CIC

législative d'Afrique à reconnaître des sites sacrés et le rôle qu'ont les communautés à les protéger et les diriger. [15] Au niveau régional, la 'Déclaration des Lois Coutumières Communes d'Afrique pour la Protection des Sites Sacrés' [16] devrait être mobilisée. Cette déclaration réclame la reconnaissance et le respect du système de direction des SNS par leurs gardiens, et fournit d'autres lignes de conduite importantes. Aussi, le droit international relatif aux droits de l'homme et aux lois environnementales, reconnaissant la valeur des SNS et le rôle des gardiens et communautés dans leur conservation devrait être exploité. [17] Les réserves de biosphère UNESCO reconnues internationalement, promouvant la réconciliation entre conservation et usage durable de la biodiversité, pourraient être mobilisées. En effet, cette approche a déjà porté ses fruits en Ethiopie dans le cas de l'inscription et de la protection de la Forêt Sacrée de Sheka.

Les recommandations préliminaires de l'évaluation comprennent un éventail d'initiatives. En premier lieu, créer un réseau entre les gardiens de SNS issus de différentes communautés par le biais de rencontres trimestrielles, afin que des stratégies et des actions orientées par les communautés elles-mêmes soient planifiées pour la conservation des SNS. En plus de ceci, augmenter l'évaluation afin d'y inclure d'autres qebelés de la circonscription de Dinsho et de la zone de Balé. Les communautés ont aussi besoin d'un soutien financier pour gérer les SNS, par exemple pour les initiatives d'installation de clôtures ou les efforts de reforestation. Enfin, un plaidoyer est nécessaire à tout niveau, depuis l'Office de Tourisme, en passant par le Bureau de Protection Environnementale et Administrative des Territoires Ruraux, jusqu'aux autorités du Parc National des Montagnes de Balé. Toutes ces initiatives renforceront la résilience de la conservation communautaire de la région ; et elles nécessitent le soutien d'acteurs extérieurs.

Témoignage

Après l'évaluation, qui a montré la perte des 'Sites Naturels Sacrés' dans la région, la communauté a été en peine de constater ce qu'elle avait perdu, et nous devons maintenant réfléchir aux moyens de conserver et garantir la durabilité de ce qu'il reste des SNS pour l'avenir. Cette évaluation nous rappelle le lègue du passé de 12 générations, et à présent nous commençons à raviver les pratiques de conservation qu'elles mettaient en œuvre. L'évaluation s'est révélée être une prise de conscience, et chacun de nous s'est rendu compte de ce que nous avions perdu.
- Adam Haddijasso, Dinsho-02 kebele

Photo de groupe CCRI en Ethiopie. Cath Traynor/CIC

Cartographie de la communauté, CCRI d'Ethiopie. MELCA/CIC

Références

[1] République Démocratique Fédérale d'Ethiopie, 2005. Développement Durable du Système des Zones Protégées en Ethiopie (Sustainable Development of Protected Area System in Ethiopia - SDPASE). UNDP/GEF Document de Projet, 183pp.

[2] Union Internationale pour la Conservation de la Nature (International Union for Conservation of Nature - IUCN)

[3] Société Zoologique de Francfort. 2007. Plan Général de Gestion du Parc National des Montagnes du Balé, 2007-2017. Société Zoologique de Francfort, Francfort, Allemagne.

[4] Ibid

[5] Un qebelé est la plus petite sous-division administrative de l'Ethiopie équivalente à un quartier ou à une zone rurale très restreinte.

[6] Kumar, N. & Quisumbing, A.R. 2015. Policy Reform toward Gender Equality in Ethiopia: Little by Little the Egg Begins to Walk. World Development Vol. 67: 406-423.

[7] Ibid

[8] USAID. 2015. Ethiopia. Land Administration to Nuture Development (LAND) Update No. 3, April 2015.

[9] Un 'Singe' est un bâton de bois rituel donné aux femmes par leur mère, autant pour conduire un rituel que pour "symboliser leur hanfala (féminité), migra (droits) et wayyoomaa (respect)" [Hussein, 2004: 113.]

[10] Hadjo Hussein & Seada Inbrahim, Dinsho-02 kebele.

[11] Hussein, J.W. 2004. A Cultural Representation of Women in the Ormo Society. African Study Monographs, 25(3): 103-147.

[12] Teshuma Abera, Membre de la communauté du qebelé de Mio.

[13] Adam Tura, Ancien du qebelé d'Abakera.

[14] Articles 39(2), 44, 51(5), 90, and 91

[15] Ordre interministériel établissant les conditions d'une gestion durable des forêts sacrées de la République du Bénin. Traduction non-officielle en anglais disponible depuis le Gaia Foundation website

[16] African Biodiversity Network. 2012. Déclaration des lois coutumières africaines pour la protection des Sites Sacrés. Disponible ici

[17] Par exemple, the Convention on Biological Diversity (CBD) Articles 8(j) et 10(c) et le : Akwé: Kon Voluntary Guidelines